Image not found or type unknown

passage 39h a35heures avec perte de salaire

Par **vinc**, le **29/01/2009** à **22:55**

mon patron veut me faire passer au 35h a cause d une baisse de travail,il veut modifié mon contrat de travail 39h part semaine et 169h part mois a un taux horaire de 9euros signé en septembre 2000.je vais perdre 242 euros brut part mois faites le calcul a l année c est enorme.si je ne veux pas signé le nouveau contrat pourrait-il me sanctionné ?a t-il le droit de modifié le contrat?(une compensation de salaire devrait etre obligatoire je pense pas que l on puisse baisser un salaire mensuel)a-til le droit de me baisser de salaire mensuel?merci d avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés